



Activités de Marche et de randonnée (hors longe côte/marche aquatique)

Longe côte/marche aquatique

Quatorzième étape du Plan de reprise à partir du 3 avril 2021 (mise à jour du 06 avril 2021)

Législation en vigueur

Toutes de référence sont à télécharger sur https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/articles/application-des-decisions-sanitaires-pour-le-sport-a-partir-du-3-avril-2021... Consulter le décret n° 2021-123 du 5 février 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020...

Main table with 10 columns: Généralités, Encadrement, Transports, Lieu de pratique, Convivialité, Manifestations grand public et compétitions, Séjours et voyages, Formation, Séance de travail, réunions, organisations..., Accident, Vos contacts privilégiés. Rows include details on duration, location, number of participants, documents, port of mask, physical distancing, gel use, materials, vests, locations, registration, animation, pedagogical advice, protocols, and contact info.